

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

# Petite Camargue

## Magazine

N°3 / 07-2015



**A LA UNE**

## **Gallician, port d'attache de la Petite Camargue**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE PETITE  
CAMARGUE



Mon éditorial d'avril dernier était consacré aux grandes orientations 2015 de notre Communauté de communes mettant notamment en évidence l'environnement budgétairement contraint dans lequel nous allons devoir évoluer. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'élaborer un vrai projet

de développement pour notre territoire et de se donner les moyens pour le mettre en œuvre, démarche sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir. Pour cela, la mutualisation de services et d'équipements, issue de la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 sera perçue comme un levier pour la réalisation de ce projet. La mutualisation se conçoit dans la durée. A ce titre, le législateur a prévu la rédaction d'un rapport sur les mutualisations de services après chaque renouvellement des élus municipaux et communautaires. De même, chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, un état d'avancement du schéma devra être présenté aux communes. Les élus n'ont plus le choix, ils doivent partager des moyens et rechercher le meilleur rapport prix/prestations démontrant ainsi aux citoyens que l'argent public est utilisé à bon escient. C'est l'objectif que nous devons nous fixer, communes et intercommunalités. Le projet de loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), actuellement en discussion au Parlement, va également dans ce sens en confiant de nouvelles compétences aux intercommunalités afin de leur permettre de rationaliser davantage leurs dépenses. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un bel été.

## Jean-Paul Franc

Président de la Communauté de communes de Petite Camargue  
Maire d'Aimargues

## SOMMAIRE



### P3 Actualités

Actions, évènements et nouveautés



### P6 Conseils Communautaires

Les principales délibérations et budget 2015



### P8 A la une

Gallician : port d'attache de la Petite Camargue. Sa requalification et sa mise en tourisme par la Communauté de communes en feront un lieu de référence



### P11 Focus

Le Contrat de ville. La commune de Vauvert a été sélectionnée par l'Etat comme faisant partie des 1 300 communes éligibles aux futurs Contrats de ville



### P12 Entreprendre

Royal Canin à Aimargues. Le Groupe vient de recevoir les honneurs de l'Institut « Great Place to work » qui récompense les entreprises où « il fait bon travailler »



### P13 Le saviez-vous ?

- Les pèlerins de St Jacques de Compostelle (entretien avec Marie-Louise Granier et Marie-Claude Dassé)
- Sabine Breton, cailarenne, et son site E-commerce : Sud Corner



### P14 Sortir

Concerts de l'école de musique, expositions, festivals, fêtes votives

### Travaux de l'école de musique : c'est parti !

Le nouveau bâtiment aura une superficie de 1 158 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée, composée de salles d'enseignement, d'un hall d'espace attente, de bureaux et locaux annexes, d'une salle de concert, d'un local radio. Durée du chantier : 13 mois et un mois de préparation. Démarrage par les lots terrassements VRD et gros œuvre début Juin. En cours : raccordements électriques (provisoire et définitif), eau potable, eaux usées, eaux pluviales. Terrassements des plateformes. Compléments d'études géotechniques. Cela permet de vérifier la stabilité des sols. Livraison prévue le 5 juillet 2016 pour une ouverture à la rentrée de septembre 2016.



### Entretien avec Ludovic Bastid Responsable du Pôle Stratégie et Développement Territorial depuis avril 2015

#### - Quel est votre parcours ?

Géographe de formation, titulaire d'un DESS « Urbanisme et gestion des territoires » délivré par l'institut d'urbanisme de Paris, cela fait maintenant plus de quinze ans que j'oeuvre dans le champ de la planification territoriale et de l'urbanisme. Ayant eu la charge de directeur d'agence, j'ai piloté et managé des équipes de projets. J'ai intégré la fonction publique territoriale en 2007 et dirigé, jusqu'à ma prise de fonction au sein de la Communauté de communes, le syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Uzège Pont du Gard.

#### - Pouvez-vous définir votre poste ?

Il vise à coordonner et impulser une culture de projet à des services qui jusqu'à présent avaient tendance à fonctionner de manière cloisonnée. L'équipe est structurée autour de quatre entités : le service « Aménagement de l'espace », le « Développement économique et Emploi », le « Tourisme », et un service « Stratégie et Missions transversales » qui assure la cohérence et la prise en compte des intérêts de la Communauté dans les instances et cadre de réflexion supra communautaire ainsi que des missions de veille et de prospective territoriale.

#### - Ces responsabilités précises n'existaient pas auparavant, est-ce le signe d'une nouvelle politique ?

Les collectivités territoriales doivent relever aujourd'hui des défis dans un contexte à la fois de raréfaction des ressources financières, d'attentes de plus en plus fortes d'efficacité et de cohérence de l'action publique de la part des administrés. Les élus sont ainsi amenés à se structurer au-delà d'une approche gestionnaire, en collectivité de projet et à renforcer leur vision stratégique. La création de ce nouveau pôle répond à ces défis et participe au renforcement de la place des Communautés de communes dans le paysage institutionnel.



### Restauration scolaire : inscriptions dernier appel !

Les fiches d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 sont disponibles de 7h30 à 11h00 du 6 juillet 2015 au 21 août 2015. Vous pouvez également les télécharger sur le site [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) rubrique actualités restauration scolaire. Nous attirons votre attention sur le fait que les fiches d'inscriptions rendues au-delà du 26 août 2015 décaleront le début des réservations au mois d'octobre. Des permanences exceptionnelles auront lieu à l'accueil du centre de loisirs aux horaires habituels avant la rentrée : Le 24, 25 et 26 août 2015 de 8h00 à 10h00 et de 16h30 à 18h00 (derniers retours des fiches d'inscriptions et des réservations des premiers repas). Il n'y aura pas de permanence le jeudi 27, le vendredi 28 et le lundi 31 août 2015.



## Repas : combien ça coûte ?

Le prix moyen d'un repas en 2014 s'élève à 9,64€ dont 2/3 pris en charge par la collectivité. Il se décompose de la manière suivante :

1) **4,14 €** pour le coût de la fabrication du repas et du fonctionnement des cuisines, achat de denrées alimentaires + frais de fonctionnement, d'équipements et d'entretien des cuisines + frais de personnel de cuisine, technique (livraison, maintenance) et administratif (approvisionnements, qualité, conception des menus, marchés publics, gestion).

2) **5,50 €** pour le coût de la surveillance, du service et du fonctionnement des restaurants satellites, frais de fonctionnement, d'équipement et d'entretien des restaurants scolaires (eau, électricité, gaz, produits d'entretiens, vaisselle, maintenance, vêtements de travail, etc.) + frais de personnel d'encadrement, de service et d'entretien des locaux + frais de personnel régie.



## Succès des réservations sur le portail famille

Actuellement plus 40% des réservations se font sur ce mode là car les délais avec tarifs préférentiels sont plus importants qu'aux guichets de chaque commune (jusqu'au 28 du mois précédent), l'ouverture est 7j/7 - 24h/24 et le paiement par CB différé.

## Emplois insertion pour la construction de l'école de musique



La Communauté de communes, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé d'inclure dans son marché de travaux une clause d'insertion par l'activité économique. Chaque entreprise devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'éligibilité des candidatures aura été validée dans le cadre du dispositif d'accompagnement mis en place avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Pays Vidourle Camargue. En outre, d'autres personnes rencontrant des difficultés particulières peuvent, sur avis motivé de Pôle Emploi, des Maisons de l'Emploi, des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, des Missions Locales ou de CAP Emploi, être considérées comme relevant des publics éloignés de l'emploi.

## Matériels communautaires

Le service technique se dote d'un tractopelle et d'un camion. Ces deux engins pourront également effectuer des travaux pour le compte des communes. Des conventions devront être conclues avec celles-ci et des qualifications spécifiques sont nécessaires pour conduire ces véhicules. Une épaveuse est déjà opérationnelle. Enfin, des barrières taurines sont en fabrication. Elles pourront aussi être mises à disposition des communes.

## Nouvelles têtes à la CCPC

La Communauté de communes a organisé en avril dernier un grand pique-nique convivial au service Environnement av. Ampère à Vauvert pour accueillir les nouveaux agents. Sur la photo, le président Jean-Paul Franc est entouré de nombreux



élus. Au premier rang à droite : lunettes noires : Sandrine Lathuillère (Dév.éco), Nathalie Bererd (Comptabilité), Nelly Bouvier ( Ress.humaines) et Céline Gautron (Police communautaire). Au second rang, derrière S. Lathuillère, se trouve Ludovic Bastid, responsable du Pôle Stratégie et Développement Territorial.

## Lancement de la saison estivale 2015

L'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue a accueilli le samedi 30 mai l'ensemble de ses adhérents autour d'une dégustation de vins et de produits du terroir. Environ une soixantaine de personnes, dont le Président de la Communauté de communes Jean-Paul Franc, le Vice-président communautaire Alain Reboul, le Président de l'Office de Tourisme Jean-Marie Espuche et le Président du Syndicat mixte de la Camargue gardoise, Patrick Bonton. Ils ont pu ainsi rencontrer les professionnels. Comme chaque année, l'Office de Tourisme et son équipe de prestataires accueilleront les vacanciers tous les lundis des mois de juillet et août à partir de 11h00.



## Route de Beauvoisin à Aubord

La réalisation par le maître d'ouvrage du pont route Oc'Via, le maître d'œuvre Cabinet Chivas et la Communauté de communes ainsi que la remise en circulation du pont route et le busage pour d'éventuels passages, sont terminés. Des travaux compléteront le trait d'union entre Beauvoisin et Aubord afin de rendre cette liaison attractive.

## Agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap)

Il est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP). Le projet d'Ad'Ap doit être validé par le préfet. Cela permettra ainsi d'entériner l'échéancier. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à son terme.

L'Ad'Ap un dispositif simple, respectueux des engagements, construit avec les intéressés et les acteurs de l'accessibilité. Il apporte de la souplesse en échange d'une réelle évolution du cadre bâti. Les consultations sont en cours afin d'élaborer les diagnostics et le programme de travaux. La CCPC déclare deux bâtiments accessibles de cinquième catégorie : le CFPPA rue Carnot et l'Office de Tourisme. Certains sites, utilisés à la fois par la Ville de Vauvert et la Communauté de communes, font l'objet de ventilation des diagnostics.

## Finances

Les élus ont voté à l'unanimité le budget 2015, lors du conseil du 25 mars sous la présidence de Jean-Paul Franc. L'ensemble des délibérations concernant les comptes de gestion, les comptes administratifs 2014 ont été également approuvés. Le budget primitif principal 2015, s'élevant à 24 205 853,00€, dont 16 708 503,00€ pour le fonctionnement et 7 497 350,00€ pour l'investissement a été adopté. Important : les taux de la Taxe d'enlèvement des déchets, de la Taxe d'habitation, de la Taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, ainsi que celui de la Cotisation Foncière des Entreprises restent inchangés depuis 2011. (Lire page suivante)

## Economie

Approbation des Comptes-Rendus Annuels à la Collectivité Locale (CRACL) de l'aménagement des ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières de Vauvert par la Ségard.

## Nouveaux élus

En remplacement de Messieurs René Gimenez, Manuel Gabarri et Madame Christiane Barthes : Nolween Grau intègre la commission Aménagement du territoire - Urbanisme - Aménagement numérique et Politique de l'habitat, Béatrice Pruvot celles du Développement économique - Emploi - Formation - Insertion et Finances - Mutualisation, Olivier Pétronio devient membre des Commissions Communication, Prévention Sécurité - Maison de la Justice et du Droit - Accueil des gens du voyage, Guy Schramm intègre la commission Finances - Mutualisation. D'autre part, ont été élus par vote à bulletins secrets :



William Airal (19 voix) contre Jean-Louis Meizonnet (17 voix) pour siéger au SITOM Sud Gard, Elisabeth Michalski (17 voix) contre Béatrice Pruvot (15 voix), 3 votes blancs et 1 nul, pour représenter la CCPC au PLIE, Comité de pilotage du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Vidourle Camargue. Olivier Pétronio (unanimité) siègera au conseil d'administration de la Mission Locale Jeunes de Petite Camargue.

## Tourisme

Nomination des référents pour les cinq communes du territoire dans le cadre de l'amélioration et de la gestion du réseau local de sentiers de randonnée complémentaires aux itinéraires du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée afin d'y intégrer Aimargues et Aubord. Alain

Dupont (Aimargues), Didier Lebois (Aubord), Françoise Davenel et Monique Christol (Beauvoisin), Alain Reboul (Le Cailar) et Jean-Paul Rios (Vauvert).

## Contrat de ville de Vauvert

Signature du Contrat de ville de Vauvert. Les services communautaires sont étroitement liés à la commune de Vauvert, sélectionnée sur la base d'un critère unique de concentration urbaine et de pauvreté. Katy Guyot, 1ère adjointe de la municipalité, en assure la coordination technique.

## Environnement

Validation des rapports sur le prix et la qualité du service de l'élimination des déchets et du Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC).

## Le budget primitif 2015

**Le budget principal 2015 de la Communauté de communes de Petite Camargue s'équilibre cette année à 24 205 853.00 € (contre 24 914 920.42 € en 2014) : - 2.85 %.**

La section de fonctionnement s'élève à **16 708 503.00 €** (contre 16 284 920.42 € en 2014) + **2.60 %** et celle d'investissement à **7 497 350.00 €** (contre 8 630 000.00 € en 2014) : - **13.12 %**. Le compte administratif de l'exercice 2014 a permis de dégager en section de fonctionnement un excédent de **1 669 740.89 €**.

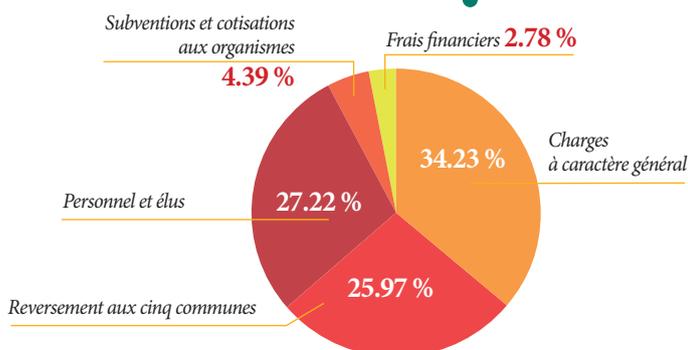
### Principales dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général (fluides, fournitures, contrats, entretien locaux...) : **34.23 %**
- Reversement aux cinq communes : **25.97 %**
- Personnel et élus : **27.22 %**
- Subventions et cotisations aux organismes : **4.39 %**
- Frais financiers : **2.78 %**

En 2015 (comme depuis 2011), les élus communautaires ont décidé le maintien des taux de cotisation foncière des entreprises (31.68 %), de taxe d'habitation (10.45 %), de foncier non bâti (3.38 %) et de foncier non bâti (0.00 %).

### Principales recettes de fonctionnement

Diminution importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (dotations d'intercommunalité et de compensation) :



- 17.00 % / réalisé 2014 et - 25.00 % / réalisé 2011

- Contribution Economique Territoriale des Entreprises (Cotisation foncière des entreprises + cotisation sur la VAE), Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau, Taxe sur les surfaces commerciales, Foncier Non Bâti, Taxe d'Habitation : **41.21 %**
- Dotations : **20.72 %**
- Produits des services (Repas cantine, cotisations musique, encaissements portuaires, prestations Centre d'Hébergement) : **7.37 %**

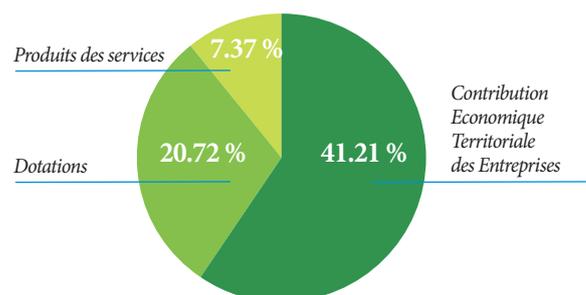
### Les principaux programmes d'investissement

- Zone d'activités artisanales « La Farigoule » sur Aubord (Acquisition macro - lot viabilisé et travaux de raccordement) : **2 094 400.00 €**
- Zones industrielles (Aménagement de la voie d'Aubord) : **640 000.00 €** (Montant total de l'opération : **1 032 000.00 €**)
- Construction d'une Ecole

- Intercommunale de Musique sur Vauvert : **1 644 120.00 €** (Montant total de l'opération : **2 625 000.00 €**)
- Requalification du Port de Plaisance à Gallician : **594 400.00 €** (Montant total de l'opération : **2 500 000.00 €**)
- Autres : Equipement restauration scolaire, travaux d'embranchement ferroviaire, signalétique, subvention façades, lancement d'une étude pour la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage

### Financement de l'ensemble des dépenses d'investissement

- Emprunt : **35.85%**
- Fonds de compensation de la TVA : **2.01%**
- Cession de lots « La Farigoule » : **25.80%**
- Subvention diverses : **6.60%**
- Autofinancement : **29.74%**



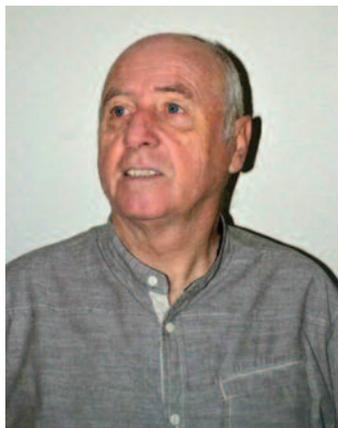
# Gallican, port d'attache de la Petite Camargue

Idéalement situé sur le canal du Rhône à Sète au sein de la Petite Camargue, le port de plaisance de Gallican est le point de départ d'une multitude d'activités touristiques pour les vacanciers ou pour les habitants du territoire. Randonnées, approche de la nature au Centre du Scamandre, visites de manades et de domaines viticoles, étapes gourmandes ou encore pêche et farniente au bord de l'eau. Sa requalification et sa mise en tourisme par la Communauté de communes en feront un lieu de référence.

**E**ntretien avec Alain Rebol, vice-président délégué au tourisme

**Petite Camargue magazine : Quelles sont les grandes lignes du projet touristique du port de plaisance de Gallican ?**

**Alain Rebol :** Aujourd'hui l'activité nautique est



un atout indéniable au service du développement économique et touristique. Le port de plaisance de Gallican doit être la vitrine de notre territoire en améliorant les conditions d'accueil des touristes avec un site « multi activités ». Son aménagement doit également prendre en considération le renforcement des activités écono-

miques autour du canal : péniches hôtels, location de vélos, boutique du terroir, restauration etc. Ainsi que le développement des liens avec le tourisme terrestre, notamment par la mise en réseau des prestataires de loisirs ou les producteurs du territoire, les cheminements et les stationnements.

**Quel est le coût de l'ensemble de ce projet ?**

Le montant total est de 2 500 000.00 €, des demandes de subventions seront déposées auprès de différents partenaires, comme la Région, le

Département et l'Europe.

**Où en est le projet de requalification du port de Gallican ?**

L'avant projet a été adopté au Conseil de communauté du 23 mars dernier. Il a pris en compte les résultats des études environnementales. Mais il doit être confronté aux analyses géotechniques complémentaires, comme la qualité des sols, et soumis à la validation des services de l'Etat dans le cadre des procédures réglementaires, tel le dossier « Loi sur l'eau ». Les travaux ne pourront être lancés qu'après l'ensemble des autorisations obtenues. Espérons à l'été 2016, pour respecter les espèces protégées.

**Quels types de contraintes techniques et environnementales rencontrez-vous ?**

Il est impératif que notre projet d'aménagement soit en cohérence avec une gestion environnementale globale. Le projet 8 ports en réseaux (porté par le Conseil départemental) et la charte Qualité Sud de France nautique, définissent le plan d'action dans lequel nous nous inscrivons. Nous sommes au cœur de la Camargue gardoise, classée Grand Site de France ainsi que dans une zone Natura 2000, près de la réserve naturelle du Scamandre, les nombreuses contraintes spécifiques techniques et environnementales sont donc incontournables : préservation des milieux sensibles, amélioration de la qualité des eaux, valorisation paysagère et sensibilisation à la vulnérabilité de l'environnement.

## Sentiers de randonnée

120 km de sentiers sillonnent la Petite Camargue, auxquels s'ajoutent, une boucle cyclotouristique, la ViaRhôna et la Voie Verte, où la pratique de loisirs est compatible avec la sensibilité écologique des milieux. Le Département et la Communauté de communes ont décidé de valoriser et de faire connaître ce territoire. L'itinérance douce est le moyen privilégié pour offrir au promeneur le moyen d'entrer en contact avec l'essence même de ce qui crée l'identité de ce « pays ». Il y en

a pour tous les goûts ! Que vous soyez amateur de sentiers ou de voies aménagées, un large choix d'itinéraires entretenus et sécurisés sont accessibles et peuvent être couplés avec d'autres chemins environnants auxquels ils sont connectés. La biodiversité, fragile mais exceptionnelle, en fait toute leur richesse et leur diversité : espaces cultivés et espaces boisés, petits collines appelés « puechs » et plateaux, étangs et prairies. Sur les Costières, chaque espace est ponctué de « points » boisés, tranchant par leur couleur vert foncé le vert tendre des feuilles de vignes. Le long du canal, en allant vers la tour Carbonnière, la ViaRhôna est jalonnée de roselières et de paysages où se côtoient taureaux et chevaux de Camargue.



## Fiche pratique pour le randonneur

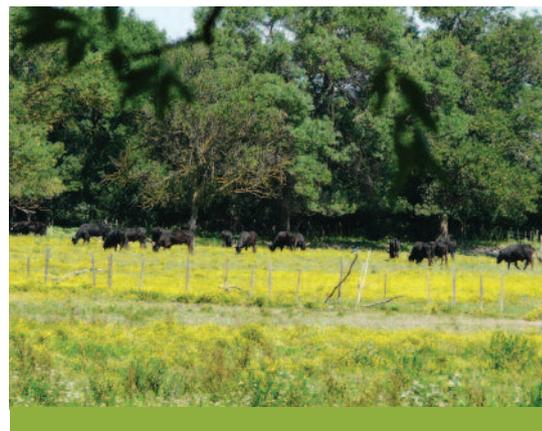
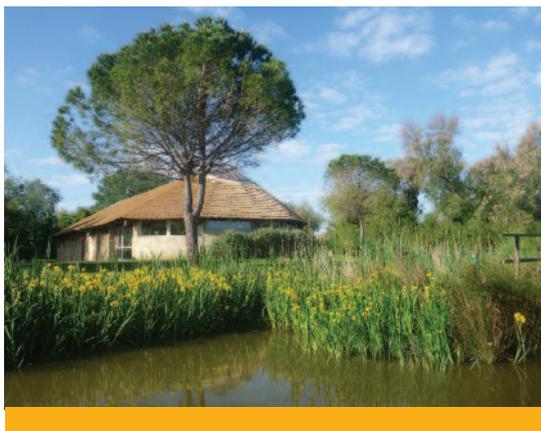
La Voie Verte, d'une longueur de 7 km, est praticable par tout public y compris celui à mobilité réduite. La ViaRhôna longue de 9,3 km, relie le port de plaisance de Gallician à la Tour Carbonnière, située à 3 km d'Aigues-mortes. La boucle cyclotouristique de la Camargue gardoise et des Costières, d'une longueur de 40 km, est destinée, sur sa partie Costières, plutôt à un public sportif. Sans oublier le PR 53 de 11 km pour découvrir les sols de galets et observer les

guépiers d'Europe venus nombreux en été.

Tous les documents nécessaires sont disponibles à l'Office de Tourisme de Vauvert et de Petite Camargue ainsi qu'à la Capitainerie du port de Gallician. Dépliants gratuits pour la Voie Verte, la Via Rhôna et les boucles cyclotouristiques et d'une valeur de 5 € pour le cartoguide « Des Costières aux étangs de Camargue », édité dans la collection départementale des « Espaces Naturels en pays gardois ».

## Etape nature : Centre du Scamandre

Le Centre de Découverte, Réserve Naturelle Régionale, est voué à la protection des écosystèmes camarguais en bordure de l'étang du Scamandre. Il est géré par le Syndicat Mixte pour la Protection



et la Gestion de la Camargue Gardoise, établissement public associant le Département du Gard et 8 communes du territoire, Aigues-Mortes, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Le Grau-du-Roi, Saint-Gilles, Saint-Laurent d'Aigouze et Vauvert. Des animations pédagogiques y sont développées tout au long de l'année scolaire. En période touristique, le site demeure accessible. La formule d'accueil mise en place permet d'assurer la sauvegarde d'un espace qui ne supporterait pas une fréquentation intensive. Et elle offre aux visiteurs la possibilité de cheminer dans cet environnement doté d'une remarquable quiétude, tout en y observant la faune et la flore caractéristiques. Le site est équipé de sentiers sur pilotis, d'un observatoire, d'un belvédère qui ouvre une vue panoramique vers l'étang du Scamandre et d'une aire de pique-nique.

## Été 2015, demandez le programme !

Les sentiers de découverte sont accessibles du mardi au samedi, hors jours fériés à partir de 9h00. Attention, l'accès au site est régi par la réglementation des Réserves Naturelles.

En juillet et août : exposition de l'Association Sportive de Chasse Photographique Française dans la Bergerie de la Fromagère. Exposition « la Seinche » sur les anciennes techniques de pêche du Grau-du-Roi, association Siloé dans le déambulateur.

Samedis 11 juillet et 18 juillet, mercredi 26 août : visites Guidées « Escapade Nature ». Gratuit sur inscriptions obligatoires au 04 66 36 96 30. Jeudi 16 juillet à 18h00 : balade jazz et nature. Sur réservations obligatoires au 04 66 80 30 27.

## Étapes gourmandes et culturelles



La Laupio, créée en juin 2011 par Gwenaël Santi, est avant tout une vitrine des meilleures spécialités que vous pouvez trouver en Camargue. Vous découvrirez sous son toit traditionnel de roseaux, des produits authentiques, traditionnels ou originaux. Côté restauration, il ne faut pas manquer le Café du Pont (labellisé Café de Pays), et l'incontournable Ancien Monastère à Franquevaux, un petit hameau à quelques encablures de Gallician. Les amateurs d'oenotourisme se dirigeront vers le Mas du Notaire et la Cave pilote de Gallician, ou le Clos des Américains, le Domaine de Virgile... (Liste complète des caves et domaines, disponible auprès de l'Office de Tourisme, ainsi que toutes les coordonnées des prestataires du territoire).

Les amateurs d'art pourront satisfaire leur curiosité à la capitainerie du port qui accueille des expositions mensuelles de peintres amateurs ou visiter la péniche - atelier du plasticien Pierre Besson. A noter, la cave coopérative et le foyer municipal de Gallician sont recensés Patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle.

# Le contrat de ville



Sur la base d'un critère unique de concentration urbaine et de pauvreté, la ville de Vauvert a été sélectionnée par l'Etat comme faisant partie des 1 300 communes éligibles aux futurs Contrats de ville. Katy Guyot a été désignée pour assurer la coordination technique des travaux de diagnostic et d'élaboration du Contrat, en lien avec Carole Colenson, responsable du service Emploi/Formation/Insertion de la Communauté de communes.

## Katy Guyot

Vice-présidente chargée du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

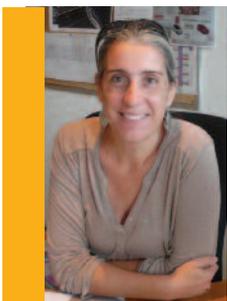


« La politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales constatées dans certains quartiers prioritaires. Ces quartiers bénéficient de financements, notamment, de l'Etat et de l'Europe pour conduire des actions visant à améliorer les conditions de vie des habitants. A ce titre, Vauvert a un quartier prioritaire de taille importante qui représente la totalité de l'habitat HLM. Le contrat de ville est basé sur un « diagnostic » qui a mobilisé 150 personnes : institutions,

services de l'Etat, Conseil départemental, Conseil régional, Communauté de communes, associations, élus et techniciens municipaux, le Conseil des citoyens. Les thèmes suivants y sont abordés : le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et emploi, l'éducation, le sport, la culture, la santé, la sécurité et la prévention de la délinquance. Maintenant, il va falloir transformer ce constat en projet et en plan d'actions qui vont s'étaler sur 5 ans. Les signataires seront : la commune et l'Etat bien sûr mais aussi la Communauté de communes, le Conseil départemental, le Conseil régional, certains bailleurs sociaux ».

## Entretien avec Carole Colenson

Responsable du service Emploi / Formation / Insertion



### Comment sont définis les quartiers prioritaires du contrat de ville ?

Auparavant, il existait différents zonages qui rendaient l'action publique illisible et trop diffuse pour être réellement efficace. L'Etat a donc clarifié la situation en ne retenant qu'un seul critère : celui de revenu des habitants. Cela a entraîné une réforme

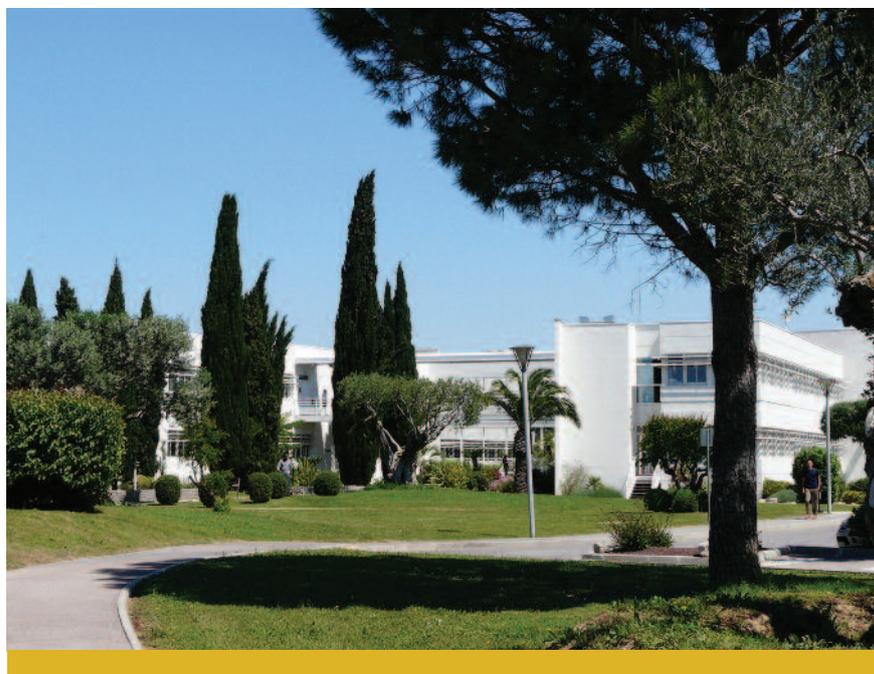
de la géographie des quartiers prioritaires en 2015. En Petite Camargue, seule la ville de Vauvert entre dans ce champ. Deux quartiers sont concernés, celui s'étendant du quartier de la gare (Le Mireille, le Languedoc) à l'avenue de la Costière.

### En quoi la Communauté de communes est-elle concernée ?

La loi de Cohésion Sociale de février 2014 dispose que les « Contrats de ville » sont conclus à l'échelle intercommunale. Cependant un accord local entre la Communauté de communes et la commune de Vauvert laisse à celle-ci la possibilité de rester le chef de file de cette politique publique et d'en assurer la cohérence globale. La Communauté de communes, de son côté, veille à ce que les actions correspondent aux besoins des quartiers prioritaires. D'autre part, d'autres compétences de l'ECPI seront mobilisées : la Culture, la Restauration scolaire, la Maison de Justice et du Droit, la gestion des déchets et l'aménagement et le droit des sols.

# Royal Canin à Aimargues

Le Groupe Royal Canin basé à Aimargues vient de recevoir les honneurs de l'Institut « Great Place to work » qui récompense les entreprises où « il fait bon travailler », en obtenant la 2<sup>ème</sup> place du classement français avec les autres entités de Mars France.



« Cette distinction atteste des bonnes pratiques managériales du Groupe, se réjouit Jean-Lin Pelatan, Président directeur général de Royal Canin France à l'âge de 42 ans. Nous sommes forts d'une culture unique qui fait de l'engagement et du bien-être des collaborateurs un levier de performance. Les hommes et leur développement sont placés au cœur de notre stratégie ». Sans compter l'accessibilité des dirigeants, un espace commun ouvert, et la transparence dans les dialogues où le tutoiement de rigueur. Il faut dire que depuis 2002, Royal Canin est l'une des filiales de la planète Mars Incorporated, un

empire américain familial auquel appartiennent notamment, Uncle Ben's, M&M's, Twix, Dove, Bounty, Pedigree, Whiskas, Freudent et Ebly.

## Un univers émotionnel

Le site d'Aimargues compte 700 salariés, appelés « associés », pour 1300 à travers l'hexagone. « Une filiale historique, fondée en 1967 par Jean Cathary, devenue la référence pour l'implantation d'autres unités, comme dernièrement en Corée ». C'est en 1998, que Jean-Lin Pelatan, originaire de Beauvoisin, entre chez Royal Canin pour faire un stage, diplôme en poche, dans le service de contrôle de gestion. Il ne quittera plus « ce monde plein d'opportunités », investissant les sites des Etats-Unis, de la Belgique, et enfin de la Grande-Bretagne. Puis c'est le retour à Aimargues en juin 2014. « Ce qui démarque également Royal Canin, c'est que nous travaillons dans un univers émotionnel par rapport aux animaux. Tout faire pour leur bien-être et leur santé, cela donne du sens ».



## Les « bonnes étoiles » de Compostelle

**Sans le chaleureux et dévoué accueil de Marie-Louise Granier et Marie-Claude Dassy, les pèlerins de Saint - Jacques de Compostelle ne poseraient plus leur sac à Vauvert.**

**V**auvert a toujours été une étape importante sur le chemin de Saint-Jacques, en provenance d'Arles vers l'Espagne. Chaque année, près de 1 500 pèlerins traversent la ville et certains choisissent d'y faire étape. Jusqu'en mars dernier, c'était la salle Saint-louis située dans l'enceinte de l'école du Château place du Jeu de Ballon qui servait de dortoir. « Aujourd'hui, elle n'est plus aux normes de sécurité et nous avons été obligés de la fermer », précise Marie-Louise

Granier, l'une des bénévoles du carré de fidèles de l'accueil des pèlerins. Du coup, toute une chaîne de bonnes volontés s'est mise en place pour aider les voyageurs : du Café de Paris, de l'Office de Tourisme qui les renseignent et les orientent vers certains propriétaires de chambres d'hôtes. Parmi eux, Marie-Claude Dassy, pour qui l'univers singulier des pèlerins a été une vraie découverte. « Je prends mon rôle très à cœur, avec eux j'apprends l'humilité, l'entraide et l'échange. Ils arrivent très fatigués, parfois les pieds abîmés, alors je les soigne, ou les invite quelque fois à ma table ». Et c'est ainsi que les pèlerins, munis de leur credential dûment tamponnée, repartent le long du chemin, prêts à « se couper du reste du monde ».

## Le savoir faire du Sud mis en ligne

**Sabine Breton est la fondatrice de Sud Corner. Une e-boutique qui propose une gamme de produits locaux fabriqués par de petits producteurs, créateurs et artisans, de Nice à Biarritz.**

**D**e pure souche cailarenne, Sabine Breton fait partie de la famille Fabre, agriculteurs et bergers sur plusieurs générations. « Je connais parfaitement ce milieu et les difficultés de ces métiers. Ce sont mes racines. Par ailleurs, mes études de géographe et mes travaux sur la prospective territoriale régionale au CNRS ainsi que 10 années passées dans la grande distribution m'ont finalement permis de réaliser mon envie de mettre en lumière les produits du terroir ». C'est ainsi qu'est né le concept de Sud Corner. Un site lancé en juin 2014 qui fait la part belle au savoir faire revisité.

### Bière des garrigues

« Nous ne présentons que des produits entièrement fabriqués en France. Cela fait partie de notre charte. Mais, avec mon associée, Magali Poyeton, nous



allons peut-être devoir assouplir cette politique afin de proposer des nouveautés encore plus régulièrement. On a constaté que des pans importants de l'industrie française ont disparu, comme les métiers à tisser ou le travail de certains bois précieux ». En attendant, les confits de pissenlits, de fleurs d'acacias, la gelée de mojito, les terrines de faisan à l'ail, la bière des garrigues, La ribouldingue, côtoient les bougies parfumées ou une sélection de vins des Costières et de Côtes de Provence sur le site. Une vraie épicerie fine de proximité et de qualité, que viennent décorer les arts de la table. Les internautes parisiens et même les locaux en redemandent.

## STAGE DE JAZZ DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE Du 6 au 12 juillet 2015

**MARDI 7, MERCREDI 8, VENDREDI 10 JUILLET, 21H00**  
Soirées "Jam Sessions" à la salle Jean Jaurès à Vauvert

**JEUDI 9 JUILLET, 21H00**  
Concert du Big Band, *place des Halles à Vauvert*

**DIMANCHE 12 JUILLET, 14H00**  
Concert des stagiaires, *place des Halles à Vauvert.*



**JAZZ à JUNAS**  
22<sup>e</sup> édition

2 cadres uniques pour 1 festival

**17 et 18 JUILLET 2015**  
Arenes de VAUVERT

**22 et 25 JUILLET 2015**  
Carrières de JUNAS

Roberto Fonseca  
Fatoumata Diawara  
Mike Stern  
Didier Lockwood  
Nils Petter Molvaer  
Sly and Robbie  
Tigran Hamasyan  
Bugge Wesseltoft  
Erik Truffaz  
Mathias Eick  
Lars Danielsson  
Magnus Öström  
Gérard Pansanel  
Tingvall Trio  
Airelle Besson

TARIFS  
204 places / 214 places  
1000 places / 2000 places  
10000 places / 20000 places  
100000 places / 200000 places

www.jazzjunas.fr

## FESTIVAL DE JAZZ DE JUNAS À VAUVERT

**VENDREDI 17 JUILLET**

**18H** concert gratuit  
place des Halles avec  
La Horde des  
Hautbois,  
40 musiciens  
dans les rues

**21H** concert aux  
arènes, en  
partenariat avec Jazz  
à Junas Roberto

Fonseca (piano, voix) et  
Fatoumata Diawara (voix,  
guitare) (Cuba-Mali) et à  
22h30 concert Conga libre  
(France-Cuba) suivi d'un  
after avec DJ El Guicharo

**26 € / entrée générale,  
21 € / tarif réduit,  
gratuit moins de 16 ans**

**SAMEDI 18 JUILLET**

**10H30** fanfare, place du  
marché avec La Horde des  
Hautbois

**18H** concert gratuit  
Caroline Sentis (chant)  
et Gabrielle Koehlhoeffer  
(contrebasse) au Grand  
Temple, entrée libre

**21H** concert aux arènes :  
soirée Spedidam. Airelle  
Besson (trompette) et  
Nelson Veras (guitare)  
(France-Brésil), en  
partenariat avec Jazz à Junas

**21H45** Didier Ithursabry  
quartet (France), 22h30  
Mike Stern (guitare) et  
Didier Lockwood (violon)  
(Etats-Unis - France)

**26 € / entrée générale, 21 €  
/ tarif réduit,  
gratuit moins de 16 ans**

*Le festival de jazz de Junas se  
poursuit aux carrières de  
Junas du 21 au 25 juillet.*

**RENS. 04 66 80 30 07**

## EXPOSITIONS au port de Gallician

**3 - 27 JUILLET**  
L'association culturelle de  
Beauvoisin  
« Les Couleurs de Tovana »



**31 JUILLET - 2 SEPTEMBRE**  
Nathalie Sacchetti



**4 - 29 SEPTEMBRE**  
Chantal Frison - Roche



## FÊTES VOTIVES

**Aimargues** : du samedi 11  
au dimanche 19 juillet

**Franquevaux** : du vendredi  
17 au dimanche 19 juillet



**Gallician** : du vendredi 17 au dimanche 19 juillet

**Le Cailar** : du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 août

**Vauvert** : du samedi 8 au dimanche 16 août

**Beauvoisin** : du samedi 15 au 23 août

**Dimanche 30 août**  
**Le Cailar**

**Fête de la Saladelle**  
Traditions Camarguaises,  
jeux de gardian

**RENSEIGNEMENTS :**  
06 85 78 47 12

**Samedi 12 septembre**  
**Vauvert**

Arrivée à Vauvert du  
**Grand Raid de Camargue,**  
1<sup>ère</sup> édition  
Aux arènes, dès 11h,

Le "Village Sportif et des Métiers", il comporte 4 thèmes : Le sport, La Nature, La Camargue et L'Artisanat : sagneurs, exploitants saliniers, riziculteurs, viticulteurs, maraîchers, apiculteurs, artisanat du cuir. Côté sportif, vous trouverez du matériel running ainsi que des conseils pour le bien-être, l'alimentation, l'hydratation et la performance. Tout cela dans une atmosphère joyeuse et musicale avec la possibilité de restauration sur place.

**RENSEIGNEMENTS :**  
04 66 88 28 52

**Samedi 19**  
**et dimanche 20**  
**septembre**

**Journées Européennes**  
**du Patrimoine**

**RENSEIGNEMENTS :**  
04 66 88 28 52

**LES COORDONNÉES UTILES**  
**POUR VOTRE QUOTIDIEN**

**Communauté**  
**de communes**  
**de Petite Camargue**

145 Avenue  
de la Condamine  
30600 Vauvert  
Horaires d'ouverture  
9h00 - 12h00  
et 14h00 - 17h30  
(Sauf le vendredi,  
fermeture à 16h00)  
Standard : 04 66 51 19 20  
Fax. 04 66 51 19 30  
Site :  
www.petitecamargue.fr

**Ecole**  
**intercommunale**  
**de musique**  
**de Petite Camargue**

Boulevard Jean Moulin  
30600 Vauvert  
Tél/Fax : 04 66 88 87 40  
Site :  
www.petitecamargue.fr

**Capitainerie**  
**du port de Gallician**

Route des Etangs  
Gallician 30600 Vauvert  
Tél/Fax : 04 66 73 34 50

**Office de Tourisme**  
**de Vauvert et**  
**de Petite Camargue**

Place Ernest Renan  
30600 Vauvert  
Tél. 04 66 88 28 52  
Fax. 04 66 88 71 25  
Site : www.camargue  
costières-tourisme.fr

**Maison de la justice**  
**et du droit**

Rue Emile Zola  
30600 Vauvert  
Tél. 04 66 88 88 40  
Fax. 04 66 88 88 41

**Restaurants**  
**scolaires**

Tél. 04 66 51 16 93  
Email :  
restauration@cc-petite  
camargue.fr  
Site :  
www.petitecamargue.fr

**Service**  
**Environnement**

706 av. Ampère  
30600 Vauvert  
Tél. 04 66 51 19 21



[www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr)